

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE DE PREVONLOUP.

Préavis 01-2025.

Comptes 2024.

Prévonloup, le 22 mai 2024.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers.

La commission de gestion, composée de Mme Véronique Paccaud, MM. Hervé Wyssa et Jean-Marc Crottaz, s'est réunie le mercredi 22 mai 2025 afin d'examiner les comptes 2024. Le syndic Alain Michel et la boursière Madame Marie Rossier étaient présents pour répondre aux questions.

Nous avons lu le rapport détaillé de l'expert-comptable avec attention.

Les comptes et le bilan ont été passés en revue.

Nous avons pointés de nombreuses écritures qui étaient correctes et parfaitement classées.

Les comptes 2024 présentent des charges pour CHF 799'405.00, des revenus de CHF 833'914.46 soit un excédent de revenu de CHF 34'509.46.

Nous faisons les remarques suivantes :

Les préavis 03-2024 et 04-2024, fenêtres et fontaine ont été bouclés. Les coûts ont été inférieurs au montants demandés.

21-400.1 Impôts :

Les impôts sur les revenus sont nettement inférieurs à l'année 2023. Cela influence le point d'impôt et la péréquation.

Les droits de mutations et les gains immobiliers sont reversés pour la moitié au canton.

21-330- Le canton a informé d'une défalcation d'impôts.

22.380- **Service financier :** Attribution à provision sur débiteurs de 30'000.- : ce montant a été conseillé par le fiduciaire.

43-314 **Route :** 2 grilles spéciales ont été posées pour limiter les dégâts d'eau en cas de forte pluie.

51.352- **Enseignement :**

Les frais de l'UAPE sont importants. La participation des enfants de Prévonnoloup est plus importante que les autres villages.

Nous remercions la boursière pour l'excellent travail accompli.

Conclusions :

- Vu le préavis municipal 01-2025.
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

La commission de gestion recommande au Conseil général d'approuver les comptes 2024 de la commune de Prévonnoloup et d'en donner décharge à la boursière.

Ainsi lu et approuvé à la majorité des membres présents à la séance du 21 mai 2024.

Pour la commission de gestion :

Jean-Marc Crottaz

Handwritten signature of Jean-Marc Crottaz in black ink.

Hervé Wyssa

Handwritten signature of Hervé Wyssa in blue ink.

Véronique Paccaud.

Handwritten signature of Véronique Paccaud in black ink.